



ECOLE SAINT-SAUVEUR  
14, rue des petits carreaux  
75002-PARIS

## CONTRAT DE SCOLARISATION 2024 – 2025

Le présent contrat a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles l'établissement assure la scolarisation de votre ou vos enfant(s).

Parents .....

parents de : ..... en classe de ..... pour l'année scolaire 2024/2025

déclarent avoir pris connaissance du règlement intérieur, du projet de l'établissement et du règlement financier joints au présent contrat.

Ils déclarent les accepter sans réserve et mettre tout en œuvre afin de les respecter.

En contrepartie du service rendu par l'établissement scolaire, parents 1 / parents 2

.....

s'engagent à acquitter la contribution des familles ainsi que toutes les dépenses extra- et périscolaires dont leur(s) enfant(s) bénéficiera(ont) (cantine, étude ou garderie, etc.).

En cas d'abandon de la scolarité en cours d'année scolaire, les parents restent redevables envers l'établissement du coût annuel de la scolarisation. En cas de non-paiement des frais de scolarité, l'établissement se réserve le droit de ne pas réinscrire l'élève l'année suivante.

Parents ..... déclare(nt) pris connaissance :

- Du projet d'établissement
- Du règlement intérieur
- Du règlement financier

Fait à Paris le

Signature des Parents

Faire précéder les signatures de la mention " lu et approuvé "